

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 20 mars 2009

L'an deux mil neuf, le vingt mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à l'Ancienne Ecole sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Cécile Gréboval, Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal, MM. Bruno Blondel, Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon.

Etaient excusés MM. Hervé Blancard et Igor Wilkes.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Mme Lise-Marie Lassalle souhaite que soit mentionnée la rénovation des bancs dans les questions diverses. En tenant compte de cette remarque, le procès verbal de la séance du 20 février 2009 est approuvé à la majorité (1 abstention).
- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2008** :

COMMUNE

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 220 331,00 €	Réalisées : 114 075,00 €
<u>Recettes</u>	Prévues : 220 331,00 €	Réalisées : 118 685,00 €
	Excédent 2008	4 610,00 €
	+ Excédent 2007	101 076,00 € soit Excédent global de 105 686,00 €

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues : 111 476,00 €	Réalisées : 61 604,00 €
<u>Recettes</u>	Prévues : 111 746,00 €	Réalisées : 17 300,00 €
	Déficit 2008	44 303,00 €
	+ Excédent 2007	7 483,00 € soit Déficit global de 36 820,00 €

Résultat de clôture : Excédent : 68 866,00 €

CCAS

Dépenses :

Charges à caractère général	698,77 €	
Autres charges de gestion courante	0,00 €	
Charges exceptionnelles	200,00 €	
	TOTAL	898,77 €

Recettes :

Produits des services	369,54 €	
Dotations et participations	500,00 €	
Autres produits de gestion courante	0,00 €	
Produits exceptionnels	150,00 €	
	TOTAL	1 019,54 €

	Excédent 2008	120,00 €
	+ Excédent 2007	392,00 € soit Excédent global de 512,00 €.

ASSAINISSEMENT

M49 – Assainissement Pommier Malsoin

Compte administratif 2008 : Investissement :	Excédent de 5 107,00 €
Exploitation :	Excédent de 5 298,00 €

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont adoptés et approuvés par le Conseil Municipal.

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité sous la présidence de Mme Lise-Marie Lassalle.

- **Vote des 4 taxes :**

Le Conseil Municipal vote le taux des quatre taxes pour l'année 2009 identique à celui de 2008, à savoir :

		Taux moyens communaux au niveau départemental
- Taxe d'habitation	6,90 %	13,28 %
- Taxe foncier bâti	19,39 %	24,95 %
- Taxe foncier non bâti	23,67 %	50,28 %
- Taxe professionnelle	5,88 %	15,87 %

- **BUDGETS PRIMITIFS 2009**

COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	78 805,00 €	
Charges de personnel	50 100,00 €	
Autres charges de gestion courante	17 900,00 €	
Charges financières	3 100,00 €	
Charges exceptionnelles	200,00 €	
Virement à la section investissement	39 772,00 €	
TOTAL		189 877,00 €

Recettes

Produits des services	15 481,00 €	
Impôts et taxes	48 550,00 €	
Dotations et participations	38 480,00 €	
Autres produits de gestion courante	6 500,00 €	
Produits exceptionnels	12 000,00 €	
Excédent de fonctionnement reporté	68 866,00 €	
TOTAL		189 877,00 €

Section investissement

Dépenses prévues	109 337,00 €
Recettes prévues	109 337,00 €

Dépenses à réaliser :

Remboursement d'emprunt	33 300,00 €
Tondeuse	2 090,00 €
Armoire électrique (allée du jeu de tamis)	2 461,00 €
Pignon Ancienne Ecole	2 673,00 €
Renforcement Chemin d'Arundel	23 442,00 €
Eclairage public (Pommier Malsoin)	1 000,00 €
Standard téléphonique (mairie)	2 000,00 €
Frais d'architecte	5 550,00 €
Déficit antérieur reporté	36 821,00 €

TOTAL 189 877,00 €

CCAS

Dépenses

Charges à caractère général	1 282,00 €	
Charges exceptionnelles	200,00 €	
TOTAL		1 482,00 €

Recettes

Produits des services	320,00 €	
Dotations et participations	500,00 €	
Produits exceptionnels	150,00 €	
Excédents antérieurs reportés (années 2007 et 2008)	512,00 €	
TOTAL		1 482,00 €

ASSAINISSEMENT

Budget primitif en équilibre (dépenses=recettes)

Investissement	5 107,00 €
Exploitation	6 028,00 €

Les budgets primitifs de l'année 2009 sont adoptés à la majorité (1 abstention).

Deux réflexions seront abordées lors de la prochaine réunion du conseil Municipal : - Cimetière : le prix de la concession à perpétuité et à 30 ans, - Locations : tarif modulé des locations de la Maison du Guet et de l'Ancienne Ecole pour les expositions des mois de mai et juin.

- **Projet d'arrêté municipal concernant le stationnement** : La promenade des Remparts restera fermée aux véhicules afin de laisser ce site classé à la balade. Un arrêté municipal interdisant le stationnement dans la rue du Logis du Roy et dans les ruelles de Gerberoy les week-ends et jours fériés sera pris comme tous les ans. Plusieurs propositions (parking visiteurs et parking résidents) sont étudiées et nécessiteront l'avis de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture. Une réunion des habitants sera organisée à ce sujet.
- **Questions diverses**
 - Association Fête des Roses : Madame Gréboval, Présidente de l'Association, demande une subvention à la commune. Les membres du Conseil Municipal émettent un avis défavorable mais apporteront leur soutien à la réalisation de la fête.
 - Comité « Circulation et stationnement » : Madame Lise-Marie Lassalle, animatrice de ce comité, a présenté sa démission.
 - Sel de déneigement au «Pommier Malsoin » : Monsieur Blondel attire l'attention sur le manque de salage au Pommier Malsoin durant cet hiver. Dans le but d'éviter ce genre de désagrément, il est proposé d'y faire un dépôt de sel. Les conseillers pourront contacter Monsieur Delafontaine qui transmettra à Monsieur Debure.
 - Bancs : Madame Lassalle fait remarquer le descellement des bancs dans le bois de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h45.